



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services d'urgence

Question écrite n° 43886

Texte de la question

M. Jean Glavany attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation dramatique dans laquelle se trouve aujourd'hui l'hôpital public en général et le service des urgences de l'hôpital de Tarbes en particulier. La dégradation croissante des conditions de travail et les statuts professionnels précaires ont entraîné, ces derniers mois, à Tarbes, le départ de nombreux médecins urgentistes. Cette situation, associée à une diminution de la démographie médicale actuelle ne permet aucun recrutement pour remplacer ces départs. En conséquence, le 12 avril 2009, les médecins urgentistes actuels de l'hôpital de Tarbes auront atteint leur temps de travail maximum des quatre premiers mois de l'année soit 832 heures par quadrimestre. Ainsi, du 12 au 30 avril 2009, il n'y aura plus aucun médecin urgentiste à l'hôpital de Tarbes. Il est clair que, dans de telles conditions, la sécurité des patients n'est plus en mesure d'être assurée. Le désarroi des médecins urgentistes tarbais, en grève depuis le mois de décembre, est total. Aussi il souhaiterait savoir quelles mesures elle compte prendre pour que cette situation, qui n'est probablement pas un cas isolé, soit réglée et pour que les médecins urgentistes de l'hôpital de Tarbes puissent de nouveau exercer sereinement leur métier.

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43886

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 2009, page 2252

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)